TOP UP

Groupama Assurance-crédit & Caution

Une assurance-crédit complémentaire pour booster vos garanties



Vous souhaitez protéger votre poste clients mais l'assurance-crédit classique n'est pas adaptée ? Nous proposons des solutions alternatives de couverture sur-mesure en réponse à des besoins particuliers. Avec le contrat d'assurance-crédit « TOP UP », nous nous positionnons en tant que « second » assureur-crédit vous permettant de rehausser le niveau de couverture offert par votre assureur-crédit habituel. Vous bénéficiez ainsi d'une meilleure garantie sur votre portefeuille clients.

En bref -

DURÉE

12 à 24 mois

CARACTÉRISTIQUES

- Des limites de crédit complémentaires à celles accordées par l'assureur de 1er rang
- Toute zone géographique éligible
- Aucune franchise
- Prime assise sur le chiffre d'affaires réellement couvert
- Prime minimum provisionnelle avec ajustement en fin d'exercice après déclaration du chiffre d'affaires réalisé sur la période de garantie

FONCTIONNEMENT DE LA POLICE

- Pilotage des risques
- Rendez-vous d'arbitrage avec l'assuré deux fois par an (si demandé)
- Possibilité d'augmenter le montant à garantir en cours d'exercice et d'inclure de nouveaux clients
- Possibilité de limiter dans le temps la garantie pour faire face à une hausse saisonnière du chiffre d'affaires

ZOOM SUR...

S'assurer oui, mais pour quel profil d'entreprise?

- Entreprises déjà assurées-crédit
- Avec un chiffre d'affaires significatif : en général supérieur à 20 millions d'euros
- Exposées à des risques de pointe en raison de la saisonnalité de leur activité
- Couvertes partiellement par l'assureur de 1er rang

Pour quels secteurs ?

- Tous secteurs



« TOP UP », plus de sérénité dans vos besoins de garantie

1 UNE ASSURANCE À LA CARTE

Vous choisissez à la fois, les clients à garantir, en fonction de leur intérêt stratégique et le montant pour chacun d'eux, sur la base des prévisions de vos ventes.

UNE COUVERTURE OPTIMALE DE VOTRE MARCHÉ

Vous bénéficiez de l'expertise de deux assureurs-crédit. Ainsi, l'addition des deux analyses vous donne la meilleure garantie de votre encours.

3 UNE SIMPLICITÉ MAXIMALE

Comme Groupama s'aligne sur les conditions octroyées par l'assureur de 1^{er} rang, c'est comme si vous n'aviez qu'un seul contrat qui vous ferait bénéficier d'une couverture étendue. Vous vous affranchissez ainsi des limites imposées par l'assureur de 1^{er} rang.

Constituer votre dossier

Nous étudierons la structure de votre clientèle afin de vous proposer la meilleure couverture à réception de votre dossier muni des pièces suivantes :

- Questionnaire assurance-crédit complété
- Liste de vos clients à couvrir (minimum quatre)
- Copie des conditions du contrat de l'assureur de 1er rang

ZOOM SUR...

Les services annexes de Groupama Assurance-crédit & Caution. Découvrez nos autres solutions adaptées à vos besoins!

- Couverture du risque politique
- Protection juridique contre les litiges commerciaux
- Complément d'assurance Groupama : CAP, CAP+
- Cautions légales : douanes, environnement, travail temporaire, auto-écoles, intermédiaires d'assurance, ...
- Cautions contractuelles : FranceAgrimer, vente de vins en primeur, ...

Groupama Assurance-crédit & Caution

Siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'ACPR Société au capital de 20 millions d'euros (entièrement versé) RCS Paris B 380 810 283 - Crédits photo : shutterstock_457106044, @shutterstock_74685142 Document non contractuel

EN SAVOIR PLUS

Contactez nos équipes afin de bénéficier de solutions adaptées à l'activité de votre entreprise.

Rendez-vous sur: www.groupama-ac.fr

